

Battery Tender Deltran Europe Lithium Iron LiFePO4

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 14/02/2018 Date de révision: 14/02/2018 Version: 1.0

N° FDS: 12503-0001

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Article
Nom du produit : Battery Tender Deltran Europe Lithium Iron LiFePO4
Type de produit : Note: Ce produit est un «article» et n'est pas un objet qui est tenu de délivrer de Fiche de données de sécurité (FDS) par la réglementation concernant les substances chimiques. Cette FDS propose volontairement des informations utiles pour votre sécurité de manipulation et protection de l'environnement.
Autres moyens d'identification : BTL09A120C 25.6Wh
BTL14A240C 51.2Wh
BTL18A300C 64Wh
BTL24A360C 76.8Wh
BTL35A480C 96Wh

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : piles et accumulateurs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Deltran Europe Limited
2 Low Road Congham
Kings's Lynn
Norfolk PE32 1AE - United Kingdom
T (+44) 01485600892

Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS: sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Telephone Number (USA) 1-800-424-9300
International Number +1 (703) 527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4 H312
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A H314
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317
Cancérogénicité, Catégorie 2 H351
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2 H373
Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Battery Tender Deltran Europe Lithium Iron LiFePO4

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
N° FDS: 12503-0001

Composants dangereux	: poudre de nickel, diamètre des particules < 1 mm; Ethylene carbonate; Phosphate(1-),hexafluoro-,lithium(1:1)
Mentions de danger (CLP)	: H312 - Nocif par contact cutané. H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence (CLP)	: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P391 - Recueillir le produit répandu P501 - Éliminer le contenu/récipient dans conformément aux réglementations locale et nationale
Phrases supplémentaires	: Conformément à la Directive Européenne 1999/45/EG, le produit n'est pas une préparation. D'où il n'est pas soumis aux prescriptions de marquage en vertu de cette Directive Européenne

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification	: En cas de fuite d'électrolyte: Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. En cas d'endommagement des éléments, risque de libération de substances dangereuses et de formation d'un mélange gaz-air inflammable.
---	---

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : piles et accumulateurs

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Graphite substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (FR)	(N° CAS) 7782-42-5 (N° CE) 231-955-3	5 - 15	Non classé
Ethylene carbonate	(N° CAS) 96-49-1 (N° CE) 202-510-0	1 - 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319 STOT RE 2, H373
Phosphate(1-),hexafluoro-,lithium(1:1)	(N° CAS) 21324-40-3 (N° CE) 244-334-7	1 - 10	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Skin Corr. 1A, H314 STOT RE 1, H372
Cuivre	(N° CAS) 7440-50-8 (N° CE) 231-159-6	1 - 10	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 3, H412
poudre de nickel, diamètre des particules < 1 mm	(N° CAS) 7440-02-0 (N° CE) 231-111-4 (N° Index) 028-002-01-4	1 - 10	Carc. 2, H351 STOT RE 1, H372 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412

Remarques : En raison des mesures structurelles des cellules sont contenues matières dangereuses dans l'application prévisible n'est pas librement disponible

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Les mesures suivantes premiers secours ne sont requis que pour l'exposition grâce à des composants internes de la batterie pour les dommages à l'enveloppe extérieure. Des intact, cellules fermées ne causent pas de risques pour la santé.
Premiers soins après inhalation	: Assurer un apport d'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Ne pas faire de bouche-à-bouche. Administrez de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire. Possibilité d'œdème fatal retardé du poumon.

Battery Tender Deltran Europe Lithium Iron LiFePO4

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
N° FDS: 12503-0001

Premiers soins après contact avec la peau	: Rinçage à l'eau immédiat, abondant et prolongé (15 minutes au moins). Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Laver immédiatement à l'eau abondante (pendant au moins 20 minutes), y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: En cas de fuite d'électrolyte: Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.
------------------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.
Agents d'extinction non appropriés	: Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: En cas d'incendie: libération de gaz/vapeurs nocifs/irritants.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Autres informations	: Est-il possible, retirez la cellule de la zone dangereuse. A des températures supérieures à 125 ° C cellule pourrait exploser. Les cellules ne sont pas inflammables, mais peut brûler les cellules contenues matières organiques, si les cellules sont exposées à un incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Assurer une ventilation d'air appropriée.
-------------------	--

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Éviter de respirer les fumées, gaz.
----------------------	---------------------------------------

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: En cas de fuite d'électrolyte: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par exemple sable, diatomite, neutralisant d'acide ou liant universel). Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.
-----------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Éviter un court-circuit de la cellule. Éviter des dommages mécaniques aux cellules. Ne pas ouvrir ou démonter. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Battery Tender Deltran Europe Lithium Iron LiFePO4

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
N° FDS: 12503-0001

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver à l'abri du gel.
Produits incompatibles	: Bases. Acides et oxydants.
Matières incompatibles	: Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
Température de stockage	: < 60 °C
Chaleur et sources d'ignition	: Eviter la chaleur et le soleil direct.
Informations sur le stockage en commun	: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Stocker séparément.
Lieu de stockage	: Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

poudre de nickel, diamètre des particules < 1 mm (7440-02-0)		
UE	Nom local	Nickel metal
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	0,005 mg/m ³ (respirable fraction) 0,01 mg/m ³ (inhalable fraction)
UE	Notes	SCOEL Recommendations (2011)
UE	Référence réglementaire	SCOEL Recommendations
France	Nom local	Nickel (métal)
France	VME (mg/m ³)	1 mg/m ³
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises; substance classée cancérogène de catégorie 2
France	Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)
Aluminium en poudre (stabilisée) (7429-90-5)		
France	VME (mg/m ³)	5 mg/m ³
Cuivre (7440-50-8)		
UE	Nom local	Copper
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	0,01 mg/m ³ (respirable fraction)
UE	Notes	(Year of adoption 2014)
UE	Référence réglementaire	SCOEL Recommendations
France	Nom local	Cuivre
France	VME (mg/m ³)	0,2 mg/m ³ (fumées) 1 mg/m ³ (poussières), en Cu
France	VLE(mg/m ³)	2 mg/m ³ (poussières), en Cu
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
France	Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)
Graphite (7782-42-5)		
France	Nom local	Graphite
France	VME (mg/m ³)	2 mg/m ³ (fraction alvéolaire)
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
France	Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)

Indications complémentaires : Pendant le chargement et le déchargement normale n'est pas la libération de substances.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

En cas de fuite d'électrolyte: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Équipement de protection individuelle:

En cas de fuite d'électrolyte: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

En cas de fuite d'électrolyte: Gants de protection résistants aux produits chimiques

Battery Tender Deltran Europe Lithium Iron LiFePO4

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
N° FDS: 12503-0001

Protection oculaire:

En cas de fuite d'électrolyte: Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166)

Protection de la peau et du corps:

En cas de fuite d'électrolyte: Vêtements antiacides

Protection des voies respiratoires:

En cas de fuite d'électrolyte: Porter un appareil de protection respiratoire

Autres informations:

En cas de fuite d'électrolyte: Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les gaz/fumées. Eliminer les sources d'inflammation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Bleu(e). Noire. Vert.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Pas de polymérisation. Risque de réactions de l'électrolyte et des électrodes au contact avec l'eau ou l'humidité.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas écraser, percer ou incinérer. Contact avec l'air. Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. Acides. Bases.

Battery Tender Deltran Europe Lithium Iron LiFePO4

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
N° FDS: 12503-0001

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Cutané: Nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé
Indications complémentaires : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons

ATE CLP (voie cutanée)	1100 mg/kg de poids corporel
------------------------	------------------------------

poudre de nickel, diamètre des particules < 1 mm (7440-02-0)

DL50 orale rat	> 9000 mg/kg
----------------	--------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Indications complémentaires : En cas de fuite d'électrolyte: Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Indications complémentaires : En cas de fuite d'électrolyte:
Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.
Toxicité aquatique aiguë : Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

poudre de nickel, diamètre des particules < 1 mm (7440-02-0)	
EC50 72h algae 1	0,18 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
EC50 96h algae (1)	0,174 - 0,311 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata [static])

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Battery Tender Deltran Europe Lithium Iron LiFePO4

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
N° FDS: 12503-0001






RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Code catalogue européen des déchets (CED) : 16 06 05 - autres piles et accumulateurs

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
3480	3480	3480	3480	3480
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
PILES AU LITHIUM IONIQUE	PILES AU LITHIUM IONIQUE	Lithium ion batteries	PILES AU LITHIUM IONIQUE	PILES AU LITHIUM IONIQUE
Description document de transport				
UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9A, (E)	UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9	UN 3480 Lithium ion batteries, 9	UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9A	UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9A
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
9A	9A	9	9A	9A
				
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : M4
Dispositions spéciales (ADR) : 188, 230, 310, 348, 376, 377, 636
Quantités limitées (ADR) : 0
Quantités exceptées (ADR) : E0
Instructions d'emballage (ADR) : P903, P908, P909, P910, LP903, LP904
Catégorie de transport (ADR) : 2
Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 188, 230, 310, 348, 376, 377, 384
Instructions d'emballage (IMDG) : P903, P908, P909, P910, LP903, LP904
N° FS (Feu) : F-A
N° FS (Déversement) : S-I
Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW19
Propriétés et observations (IMDG) : Electrical batteries containing lithium ion encased in a rigid metallic body. Lithium ion batteries may also be shipped in, or packed with, equipment. Electrical lithium batteries may cause fire due to an explosive rupture of the body caused by improper construction or reaction with contaminants.
N° GSMU : 147

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E0

Battery Tender Deltran Europe Lithium Iron LiFePO4

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
N° FDS: 12503-0001

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: Interdit
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: Voir 965
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: Voir 965
Dispositions spéciales (IATA)	: A88, A99, A154, A164, A183, A201, A206, A331
Code ERG (IATA)	: 9F

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: M4
Dispositions spéciales (ADN)	: 188, 230, 310, 348, 376, 377, 636
Quantités limitées (ADN)	: 0
Quantités exceptées (ADN)	: E0
Équipement exigé (ADN)	: PP
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 0

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	: M4
Dispositions spéciales (RID)	: 188, 230, 310, 348, _376, 377, 636
Quantités limitées (RID)	: 0
Quantités exceptées (RID)	: E0
Instructions d'emballage (RID)	: P903, 908, 909, P910, LP903, LP904
Catégorie de transport (RID)	: 2
Numéro d'identification du danger (RID)	: 90

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Battery Tender Deltran Europe Lithium Iron LiFePO4

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
N° FDS: 12503-0001

STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit